

Préparation aux situations d'urgence dans les appartements et les condominiums

Élaborer un plan d'urgence

Une situation d'urgence peut survenir au moment où on s'y attend le moins. C'est pourquoi il est important d'élaborer un plan de préparation aux situations d'urgence pour vous et vos proches. Voici ce qu'il devrait comprendre :

- ✓ Le nom et le numéro de téléphone du gestionnaire de votre immeuble, l'emplacement des issues de secours et le point de rassemblement en cas d'évacuation.
- ✓ Le cas échéant, les renseignements sur les besoins particuliers des membres du ménage, comme les antécédents médicaux et les médicaments.

Préparer une trousse de survie

Regroupez les articles proposés ci-dessous, et rangez-les à un endroit facilement accessible à tous les membres du ménage.

- ✓ Suffisamment de nourriture et d'eau pour tous les occupants et les animaux de compagnie pour une période d'au moins 72 heures
- ✓ Vêtements de rechange
- ✓ Lampe de poche et radio
- ✓ Serviette ou drap à suspendre à la fenêtre ou au balcon pour indiquer aux services d'urgence l'endroit où vous vous trouvez
- ✓ Copies des documents et des renseignements importants, p. ex. passeports, numéros de comptes bancaires, cartes de crédit, cartes Santé et cartes d'identité avec photo
- ✓ Argent comptant
- ✓ Téléphone cellulaire ou appareil mobile, et piles et batteries de rechange, chargeur pour la voiture ou groupe de batteries portatif
- ✓ Médicaments et fournitures de soin pour les enfants

Rester à l'affût

Le Système ontarien d'alerte en cas d'urgences est un outil qui fournit des renseignements précis et opportuns aux résidents et aux entreprises de l'Ontario, ainsi qu'aux visiteurs, lorsque survient une situation d'urgence. Le système transmet trois types d'alertes à la population : les alertes rouges, les avis en cas d'urgence et les avertissements de tornade.

- ✓ Pour recevoir les avis publics, inscrivez-vous à ontario.ca/gdu.
- ✓ Suivez @alertesontario sur Twitter et abonnez-vous à la page facebook.com/emergencymanagementontario.

Évacuation

En cas d'évacuation, suivez les instructions du gestionnaire de l'immeuble ou du personnel d'intervention d'urgence. **Si vous avez le temps, et s'il est sécuritaire de le faire :**

- ✓ apportez votre trousse de survie;
- ✓ éteignez les lumières et débranchez les appareils électroménagers (sauf le réfrigérateur);
- ✓ verrouillez les portes.

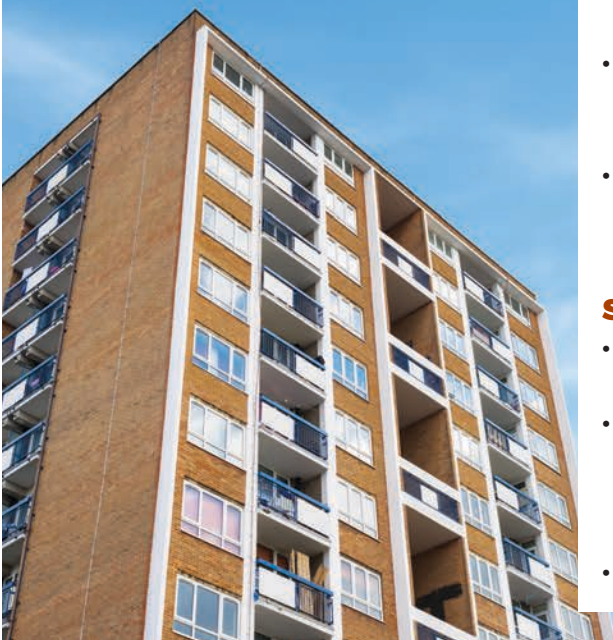
SÉCURITÉ-INCENDIE DANS LES IMMEUBLES DE GRANDE HAUTEUR

LA SÉCURITÉ-INCENDIE COMMENCE CHEZ VOUS!

Renseignez-vous sur ce que vous devez faire si un incendie se déclare dans votre immeuble.

Prenez connaissance des caractéristiques de sécurité-incendie et des procédures sécurité-incendie de l'immeuble.

Familiarisez-vous avec tous les escaliers de secours de votre étage au cas où le plus proche serait bloqué par des flammes ou de la fumée.



EN CAS D'INCENDIE DANS VOTRE LOGEMENT :

- Dites à tout le monde de quitter le logement. **Fermez toutes les portes derrière vous.**
- Déclenchez l'avertisseur de votre étage et criez « **AU FEU** ».
- Sortez de l'immeuble par l'escalier le plus proche.
- Composez le **9-1-1** une fois que vous êtes en sécurité.
- Indiquez aux pompiers l'endroit où l'incendie fait rage.

→ **RESTER OU ÉVACUER** ←

Chaque incendie est unique. La plupart du temps, la meilleure chose à faire est de quitter l'immeuble le plus tôt possible. Cependant, dans certains cas, il n'est pas possible de quitter l'immeuble et il est alors préférable de rester dans votre logement.

DANS TOUS LES CAS, IL FAUT AGIR RAPIDEMENT. QUELLE QUE SOIT VOTRE DÉCISION, VOUS DEVEZ VOUS METTRE À L'ABRI DE LA FUMÉE.

SI VOUS DÉCIDEZ DE QUITTER L'IMMEUBLE LORSQUE LA SONNERIE D'ALARME-INCENDIE RETENTIT :

- Mettez la main sur la porte de votre logement avant de l'ouvrir. Si elle est très chaude, cherchez un autre moyen de sortir. Si elle est froide, sortez immédiatement de l'immeuble en utilisant l'escalier le plus proche. **Fermez toutes les portes derrière vous.**
- **N'UTILISEZ PAS** l'ascenseur.
- S'il y a de la fumée dans les escaliers, utilisez une autre cage d'escalier.
- Si ce n'est pas possible, retournez dans votre logement ou trouvez refuge dans un autre logement.
- Si une annonce retentit dans tout l'immeuble, écoutez attentivement et suivez les directives qui vous sont données.
- Composez le **9-1-1** et indiquez où vous vous trouvez.

SI VOUS NE POUVEZ PAS SORTIR DE VOTRE LOGEMENT OU DÉCIDEZ D'Y RESTER :

- Restez dans votre appartement jusqu'à ce qu'on vienne vous chercher ou qu'on vous dise de le quitter. *Cela peut prendre beaucoup de temps.*
- **N'ESSAYEZ PAS** de sortir de votre appartement s'il y a longtemps que l'alarme a sonné. Plus le temps passe, plus la fumée risque d'avoir envahi les corridors et les cages d'escalier. Vos chances de survie sont moins bonnes.
- Empêchez la fumée d'entrer dans l'appartement. Couvrez les fentes autour de la porte de ruban adhésif et placez des serviettes mouillées au bas de la porte. Couvrez les sorties de ventilation et les conduits d'air de la même façon.

SI DE LA FUMÉE ENTRE DANS L'APPARTEMENT :

- Composez le **9-1-1** et dites-lui où vous vous trouvez. Rendez-vous ensuite sur le balcon et **fermez la porte derrière vous.**
- Si vous n'avez pas de balcon, allez dans la pièce la moins enfumée, fermez la porte et couvrez les fentes à l'aide de ruban adhésif et de serviettes. Au besoin, ouvrez la fenêtre pour laisser entrer de l'air frais. Indiquez au personnel d'urgence où vous vous trouvez en accrochant un drap à la fenêtre ou au balcon.
- Restez au ras du sol, où l'air est plus pur.

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE SERVICE D'INCENDIE LOCAL OU VISITEZ ONTARIO.CA/COMMISSAIRESINCENDIES

**Bureau du commissaire des incendies
et de la gestion des situations d'urgence**
ontario.ca/commissairesincendies